

EXERCICE 2021

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 23 septembre 2021

DÉLIBÉRATION n°CFVU/2021-25

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 23 septembre 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 14 septembre 2021.

Point de l'ordre du jour :

- 3. Pédagogie
- 3.8. Modification des Modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2021-2022

.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Exposé de la décision :

Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2021-2022 sont présentées à tous les membres de la CFVU. Elles concernent les UFR Arts et Sciences Humaines, Droit, Économie et Sciences Sociales, Lettres et Langues, Médecine, Pharmacie et Sciences et Techniques.

Proposition de décision soumise à la commission :

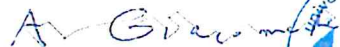
Approbation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2021-2022.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 32
Quorum : 16
Nombre de membres participant à la délibération : 26
Abstention : 0
Votes exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Fait à Tours, le 13 octobre 2021,

Le Président,



Arnaud Giacometti



Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

15 OCT. 2021

Transmise au recteur le :

15 OCT. 2021

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DE
MAQUETTES ET/OU MCC**

POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2021/2022

CFVU DU 23 septembre 2021

CA DU 27 septembre 2021

UFR Arts et sciences humaines	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Master sciences de l'éducation parcours ACRIF	M1+M2 Transformation de type de contrôle de CC en ET et E à E/O ou E/O en E	<p>M2</p> <p>S9 EP9.4.1 et 9.4.2 sont regroupés dans l'UE 9.4 « Épistémologie et méthodologie de la formation par production de savoirs » ;</p> <p>S10 EP10.3.1 et 10.3.2 sont regroupés dans l'UE « Recherche-action-formation et analyse des situations »</p> <p>Modification d'IEP en UE</p> <p>S9 – « Enjeux et pratiques de la recherche- intervention » et UE 9.6 « Méthodes et techniques pour l'analyse des situations » ;</p> <p>S10 UE 10.4 « Accompagner l'innovation et la coopération dans les institutions » et UE 10.4 « Elaborer un dispositif d'accompagnement : mise en situation »).</p>	<p>Regroupement dans une même UE des enseignements à et par la recherche, ainsi que les expériences de stage sur lesquelles s'appuie la recherche menée dans l'année.</p> <p>Donner davantage de poids aux enseignements disciplinaires spécifiques</p>		Avis favorable
Master sciences de l'éducation parcours IFAC	M1+M2 Transformation de type de contrôle de CC en ET et E à E/O ou E/O en E	<p>Modification d'intitulés</p> <p>UE9.6 Théories et pratiques de l'accompagnement : le paradigme de la formation expérimentale → Théories de l'accompagnement et de l'éthique: paradigmes de l'expérience formatrice ;</p> <p>Modification d'intitulés UE10.5 – Ethiques, terrains, objets de l'accompagnement → Espaces professionnels et objets de l'accompagnement.</p> <p>Permutation d'IEP/semestre EP Relation d'accompagnement et éthique de la réciprocité → S9 dans l'UE 9.6 ; EP Histoire et dispositifs de la VAE → S10 dans l'UE 10.5.</p>	<p>Renforcer la visibilité et le poids des apports fondamentaux des enseignements centraux dès le S9 par un changement des intitulés des UE 9.6 et UE 10.5 :</p>		Avis favorable
Master sciences de l'éducation parcours SIFA	M1+M2 Transformation de type de contrôle de CC en ET et E à E/O ou E/O en E				Avis favorable
Master sciences de l'éducation parcours MEFS	M1+M2 Transformation de type de contrôle de CC en ET et E à E/O ou E/O en E				Avis favorable

UFR Lettres et Langues					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Module libre Arts du spectacle		<p>S1 Histoire et esthétique du cinéma → Histoire(s) de danse(s)</p> <p>S2 Histoire et esthétique de la danse → Histoire du cinéma, France/ Etats-Unis</p>			Avis favorable

UFR DESS					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence droit parcours droit et science politique	<p>S6 M2 Ep Questions politiques Internationales : S1 : ET → CC S2 : E/O</p>				Avis favorable

UFR Sciences et techniques	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence de mathématiques		<p>Introduction du parcours LAS</p> <p>En LIS1 le <i>module santé hors biologie</i> se substitue au <i>module P1.1 de physique</i></p> <p>En LIS2 le <i>module option santé pour toutes les LAS</i> se substitue au <i>module 3</i></p> <p>En L2 S3 <i>l'EP1 géométrie du module 3</i> est remplacée par le <i>module santé hors biologie</i></p> <p>En L2 S4 <i>l'EP1 probabilités discrètes</i> du module3 est remplacée par le <i>module santé pour toutes les LAS</i></p> <p>En L3 au S5 et S6 les 2 modules Santé s'ajouteront à la maquette</p>			Avis favorable
Licence informatique		<p>Module 3 aide à la Réussite :</p> <p>+3H TD -3H TP</p> <p>Augmentation de 6H de TD EP1 et diminution de 3H TD et 3H TP dans le EP2</p>			Avis favorable
Licence sciences de la vie		<p>L1 S2 module 2 EP2 chimie organique +2H CM +2H TD -2H TP</p> <p>En L1C/LAS 1C : EP2 C2-4 logiciels et outils de calculs +8H de TD et -8H de TP</p> <p>Compétences à acquérir revues</p> <p>Modalités d'évaluation: ET/70 et TP/30 contre ET/60 et TP/40</p>			Avis favorable
Licence de chimie		<p>En L2C/LAS2C : C3-4 logiciels et outils de calculs - Rentrée 2022</p> <p>-2H TD +2H TP</p> <p>Compétences à acquérir modifiées</p>			Avis favorable
Master physique Parcours EEA		<p>Permutation de 2 UE entre le S7 et le S8</p> <p>Instrumentation, capteur, conditionnement des signaux du S7 passe au S8 et perd 5H</p> <p>Fonctions de l'électronique passe du S8 au S7 et gagne 5H</p>			Avis favorable

UFR Médecine	Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
	<p>DFGSM</p> <p>DFGSM3 Modification de l'évaluation des ED de sémiologie radiologique : l'examen oral des 1er et 2nd semestres est remplacé par un écrit de 30 mn au 2nd semestre Modification des M3C du service Sanitaire de la session mai-juin : Quidus, validation du stage, rapport écrit et oral.</p> <p>Session de rattrapage : --pour la partie théorique un écrit et un oral si absence aux TD --pour la partie pratique : un oral + un stage + un rapport écrit au vu de la situation sanitaire, si le stage ne peut pas être effectué, la faisabilité du projet sera évalué via la fiche projet. Cela s'applique pour la session de mai-juin aussi.</p>	<p>DFGSM 2 -Réduction des volumes horaires pour certaines UE - Suppression de l'UE 7 Immunologie du fait de son intégration en L3 - Introduction d'un enseignement « Santé, Société, Humanité » ce qui permet une répartition des SSH sur les 3 années du 1^{er} cycle. - Rééquilibrage des ECTS suite aux changements des volumes horaires.</p> <p>DFGSM 3 -Réduction des volumes horaires pour certaines UE -Intégration de l'UE 7 Immunologie. Mesures transitoires : les étudiants ajournés à l'UE « Immunologie » durant leur L2 (DFGSM2) et qui peuvent accéder en L3 (DFGSM3) devront valider sous la forme d'un oral l'UE « Immunologie » durant leur L3 (DFGSM3). Tous les étudiants qui ont déjà acquis cette UE garderont le bénéfice de leur note. -Suppression du module 1 « apprentissage de l'exercice médical »</p>	<p>DFGSM2+ DFGSM3 La participation aux ED de sémiologie médicale est obligatoire car seule à permettre l'apprentissage progressif des gestes d'examen. Toute absence non justifiée pour raison médicale (certificat) ou de force majeure, ou toute absence répétée entrainera l'impossibilité de se présenter à l'examen et donc la nécessité de suivre le cycle complet d'ED l'année suivante</p> <p>DFGSM2 PB :2: ABI tolérées malgré une présence obligatoire et donc différents des M3C de l'établissement</p>	<p>DFGSM 1 + DFGSM 2 Toute absence à un contrôle continu entrainera la note de 0 à ce contrôle continu – préciser absence justifiée sinon détaillant</p>		<p>Avis favorable sous réserve des modifications demandées</p>
<p>DFASM</p>	<p>DFASM 1+DFASM2 - Modification de la validation des thèmes prioritaires : contrôle continu à valider avant la fin du DFASM2</p>	<p>DFASM 1+DFASM2+DFASM3 - Présence obligatoire à toutes les gardes attribuées et X gardes minimum à effectuer au cours du MM1. Le nombre de gardes sera arrêté en début d'année universitaire</p>	<p>DFASM 3 Seuls seront autorisés à s'inscrire à l'examen classant national, Les étudiants de DFASM3 ayant validé le CCC/ECCOS, l'UE</p>		<p>Avis favorable sous réserve des modifications demandées</p>	

	<p>PLANA</p> <p>2^{ème} année Montée en charge du Contrôle Continu (CC) et changement des durées d'épreuves de 2^{ème} session de certaines UE.</p> <p>3^{ème} année -Modification des ECTS entre l'UE de Santé Publique et l'UE Démarche de Recherche, modification de la nature des épreuves de pédiatrie et gynécologie -Changement des durées d'épreuves de 2^{ème} session de certaines UE.</p>	Urgence/Réanimation/Toxicologie, les 12 ECTS des enseignements libres et avoir validé 22 gardes sur 25 au 31 mars de l'année en cours	Plan B : distanciel prévu en cas de crise sanitaire 2 plans prévus : plan A et un plan B			Avis favorable
DFASMA	<p>2^{ème} année Modification des ECTS de 3 UE, modification de la nature des examens de SSH et changement de durée d'épreuves de 2^{ème} session.</p>					Avis favorable
Capacité d'orthophoniste	<p>Les modifications transitoires des M3C qui faisaient suite à la crise sanitaire en 2020 2021 sont annulées : les CC annulés aux semestres précédents sont réintroduits. Tous les examens terminaux écrits et oraux sont envisagés en présentiel.</p>		<p>Modification du règlement intérieur : Paragraphe 3.1 sur les évaluations des enseignements Une évaluation des formations et des enseignements est organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés » Les évaluations de la formation et des enseignements reposent sur un principe d'anonymat et de respect des personnes et de l'institution : les commentaires nominatifs, sans lien avec</p>			Avis favorable
Capacité d'orthoptiste						Avis favorable

			<p>l'enseignant ou la formation, voire injurieux n'ont pas leur place dans les réponses aux questionnaires.</p> <p>Affectation des stages paragraphe 5.1</p> <p>Rajout de "pour les stages de 2ème année et des semestres 3 et 4 pour les stages de 3^{ème} année."</p> <p>Ajout du congé paternité</p> <p>paragraphe 8.6 en ABU</p> <p>Rajout : Toutes les épreuves se déroulent en présentiel au sein de la Faculté de Médecine. En cas de situation sanitaire dégradée, les examens pourront être réalisés en distanciel.</p>		<p>AVIS favorable</p>
<p>DE Infirmier en pratique avancée</p>	<p>Ajout de dispositions sur les modalités de rattrapage :</p> <p>si le stage devait être non validé pour manque de compétence ou problème de positionnement en stage, le rattrapage de stage de 2ème année se ferait dans le cadre d'un redoublement.</p>	<p>UE 1-2 - Sciences infirmières et pratique avancée</p> <p>+7h du temps de présentiel dans. 21h→28h→-7h de travail personnel</p> <p>UE 2.1 - Clinique</p> <p>+1h en e-learning - +3h en présentiel- -4 h en travail personnel</p>	<p>Ce qui a permis de proposer deux cours supplémentaires.</p> <p>Demande des étudiants</p>		<p>AVIS favorable</p>

<p>UFR Pharmacie</p>									
<p>Diplômes</p>	<p>MCC</p>	<p>Modification de maquettes</p>	<p>Observation</p>	<p>Conseil d'UFR</p>	<p>DFGSP2</p> <p>Session 1</p> <p>Validation par semestre : UE > 10 avec tolérance de 2 UE entre 8 et 10 / 20</p> <p>Session 2</p> <p>Les étudiants devront repasser obligatoirement les EP/UE dont notes sont inférieures à 8 / 20</p> <p>Les étudiants auront le choix de repasser les EP ou les UE dont notes</p>	<p>DFGSP2</p> <p>Suite à la mise en place de la PASS / LAS, la maquette et les MCC de la 2ème année ont été complètement retravaillés.</p>	<p>DFGSP3</p> <p>UE10 EP système de santé et santé publique</p> <p>Modification du volume horaire : 26h CM → 33h CM</p>		<p>AVIS favorable</p>

	sont supérieures à 8 / 20 mais inscrites en amont (formulaire),				
DFASP		<p>DFASP1 UE9 Modification du volume horaire : 34h CM → 35h CM Ajout UE12 : Toxicologie clinique 17h CM 4h TD 8h TP DFASP2 UE5,7 Modification du volume horaire : 19h CM → 20h CM – 26h TD → 23h TD</p> <p>UE2 Connaissance des matières premières 28h CM et 18h TD → 21h CM et 14h TD Formulation : 24h CM et 10h TD → 31h CM et 14h TD</p>			Avis favorable
LP industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation par Formulation et contrôle qualité des cosmétiques	Modification du % du contrôle continu UE8 : CC/ET → ET	<p>1 Modification des volumes horaires de CM et TD + 2h de CM dédiés spécifiquement aux anticorps : UE1 EP2 Immunologie et Microbiologie fondamentales 22h + 2x4h de TD par deux intervenants extérieurs sur les endotoxines et les salles blanches : UE2 Contrôles microbiologiques industriels 43h + 4h de TD sur l'intégrité des données par un intervenant extérieur : UE4 EP2 Management de la qualité 46h + 8h TD sur la détection des protéines issues de la cellule hôte et la formulation des injectables : UE9 Mise au point de méthodes analytiques et validation des méthodes 33h -14h à l'UE5 Conduite de projet -8h à l'UE8 Suivi et entretien des équipements de contrôles analytiques Modification de coefficient Le coefficient de l'UE2 a été augmenté à 2 en fonction du volume horaire total de 43h. Modification des ECTS Les ECTS ont été adaptés au coefficient de chaque UE et au volume horaire de ces UE : - UE1 : 9 ECTS - UE2 : 4 ECTS - UE3 : 9 ECTS</p>	Bascule de la LP CQBio en apprentissage uniquement		Avis favorable
LP bio-industries et biotechnologies parcours contrôle qualité en biotechnologies					Avis favorable

<p>Master 2 Sciences du vivant – parcours Infectieux diseases and one health (IDOH)</p>		<p>S9 (Semestre à Hanovre) UE concernée : Scientific Reading, Writing and Presentation</p> <p>Ajout d'un stage optionnel d'une durée de 6 semaines maximum dans le cadre de l'UE « Scientific reading, writing and Presentation ». Ce stage se déroulerait pendant l'été entre les 2 années de master et permettrait à certains étudiants de découvrir notamment l'activité de recherche dans un laboratoire. Le stage donnerait lieu à la rédaction d'un mémoire de quelques pages qui pourrait être support de travail pour cette UE mais ne validerait pas d'ECTS. Chaque demande de stage décrivant la thématique, le travail confié au stagiaire, devra être validée au préalable par le bureau de coordination du master regroupant les 6 coordinateurs locaux (2 par université partenaire). Pour chaque stage, un enseignant référent, d'une des 3 universités partenaires, serait désigné pour assurer la supervision du stage.</p>	<p>De nombreux étudiants (souvent de pays partenaires) sont désireux d'améliorer leur expérience professionnelle notamment dans des laboratoires de pays à plus hauts revenus que leurs pays d'origine. D'autre part, peu ont la possibilité de rentrer dans leur pays d'origine pendant l'été entre les deux années de Master et souhaitent mettre à profit les mois estivaux pour effectuer un stage. Actuellement, nous sommes dans l'impossibilité de leur accorder cette possibilité puisqu'il n'y a pas de stage inscrit dans la maquette, à l'exception du stage de 6 mois clôturant le master et qu'il n'y a donc pas de cadre juridique à ce stage. L'ajout de ce stage permettrait donc de répondre à cette demande.</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>Master 2 Sciences du vivant – parcours Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments (IVB)</p>		<p>Ce stage figurera dans le supplément au diplôme Coefficients de certaines UE communes à 2 options étaient différents dans la maquette précédente.</p>	<p>A la demande de la scolarité, nous avons apporté des modifications pour que ces coefficients soient identiques, tout en conservant le même total pour les 3 options (ICM, I&B, ACT).</p>	<p>Avis favorable</p>
<p>Master 2 Sciences du vivant – parcours Management des bioproductions (Ma BIO)</p>		<p>Création d'une nouvelle UE intitulée « Applications bioindustrielles actuelles et futures » (18h CM). Horaires.</p>	<p>Domaine en constante évolution Importance des applications déjà existantes mais aussi les Applications émergentes et d'actualité (vaccins à ARN messenger) dans la formation. Regrouper ces applications au sein d'une même UE avec un intitulé clair permet de mettre en lumière auprès des futurs étudiants et maîtres d'apprentissage que la formation propose un enseignement qui suit de près les innovations industrielles.</p>	<p>Avis favorable</p>